

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°27-2022-045

PUBLIÉ LE 17 MARS 2022

Sommaire

Préfecture de l'Eure / Direction de la citoyenneté et de la légalité

27-2022-02-17-00002 - AP 1-SPB-17-02-2022 portant nomination commission de contrôle Mandres-Mesnil Rousset-Plasnes-Thuit de l'Oison-Cormeilles (4 pages)	Page 3
27-2022-02-21-00005 - AP 2-SPB-21-02-2022 portant nomination commission de contrôle Haye St Sylvestre-Illeville sur Monfort-Caumont-Appesville (4 pages)	Page 8
27-2022-02-25-00008 - AP 3-SPB-25-02-2022 nomination commission de contrôle Manneville la Raoult-Boissey le Chatel (3 pages)	Page 13
27-2022-03-07-00004 - AP 4-SPB-07-03-2022 nomination commission de contrôle Plasnes (3 pages)	Page 17

Préfecture de l'Eure

27-2022-02-17-00002

AP 1-SPB-17-02-2022 portant nomination
commission de contrôle Mandres-Mesnil
Rousset-Plasnes-Thuit de l'Oison-Cormeilles

Arrêté n° 1/SPB/17/02/2022 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant modification des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de BERNAY

Le préfet,

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 15 janvier 2020 nommant Monsieur Jérôme FILIPPINI, préfet de l'Eure ;

Vu le décret du 7 août 2020 portant nomination de Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète de Bernay ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCAT-SJIPE-2022-08 du 15 février 2022 portant délégation de signature en matière administrative à Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète de Bernay ;

Vu l'arrêté n° 1/SPB/09/12/2020 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de Bernay ;

Vu la désignation des délégués par Madame la présidente du tribunal judiciaire du département ;

Vu la démission de Mme Laura HAYE, suppléante ;

Vu la proposition de Mme le maire de Mandres.

Vu la démission de Mme Valérie L'HOMME, suppléante ;

Vu la proposition de M. le maire de Mesnil Rousset.

Vu les démissions de Mme Laure BENARD, Mrs. Sébastien FERON, Etienne RACINET et de Mmes Alexandra BRUNET et Erica MILLÉ ;

Vu la proposition de M. le maire de Plasnes.

Vu la démission de M. Gaëtan LESUEUR ;

Vu la proposition de M. le maire du Thuit de l'Oison.

Vu le décès de Mme Martine TREVET ;

Vu la proposition de M. le maire de Cormeilles.

Sur proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Bernay ;

1

ARRÊTE

Article 1 : pour les communes de Mandres, Mesnil-Rousset, Plasnes, le Thuit de l'Oison et de Cormeilles, l'annexe de l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2020 est modifiée comme dans le tableau ci-après.

Article 2 : Le présent arrêté abroge toute modifications antérieures et toutes dispositions contraires à celui-ci.

Article 3 : la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.



Bernay, le 17 février 2022
La sous-préfète,


Corinne BLANCHOT-PROSPER

Annexe à l'arrêté préfectoral du 17 FÉVRIER 2022

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L. 19 VII

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TI
MANDRES	Verneuil d'Avre et d'Iton	M. Vincent LEGAY Suppléante :	M. Francis DELEU Suppléant :	M. Michel LEFAYE Suppléante :
		Mme Christine CORDIER	M. Patrick THIERRY	Mme Anne THOURON
MESNIL ROUSSET	Rugles	M. Jean-Luc CRAVEC Suppléante :	Mme Christine MALACARNE Suppléante :	M. Jacques ALAINMAT Suppléante :
		Mme Laëtitia MICHON	Mme Sylvie SEVERE	Mme Evelyne ALLOUX
PLASNES	Bernay	Mme Nathalie RICHARD Suppléant :	Mme Yvette JAKUBOWSKI suppléant :	Mme Sabrina FOURREAU suppléant :
		M. Willy PHILIPPE	M. Alain DESCAMPS	M. Jean-DESHAYES
CORMEILLES	Beuzeville	Mme Nathalie FICKER suppléante :	Mme Marie-Christine CLIN suppléant :	Mme Pascale LACOUR Suppléant :
		Mme Pascale PICHOT	M. Alain RENOUX	M. Ophélie BEN AZIZA

Annexe à l'arrêté préfectoral du 17 février 2022
COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(aux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
LE THUIT DE L'OISON	GRAND-BOURGTHEROULDE	Mme LETOUQ Marie-Claude Mme BUISSON Annick M. CORNILLON Olivier suppléant : Mme FRANÇOIS Annick	M. BRIENS Denis Mme RIOULT Mélanie suppléante : Mme NEVEU Magalie	

Préfecture de l'Eure

27-2022-02-21-00005

AP 2-SPB-21-02-2022 portant nomination
commission de contrôle Haye St
Sylvestre-Illeville sur Monfort-Caumont-Apperville



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Bernay
Pôle des relations avec les collectivités locales
et les élus

Arrêté n° 2/SPB/21/02/2022 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de BERNAY

Le préfet,

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 15 janvier 2020 nommant Monsieur Jérôme FILIPPINI, préfet de l'Eure ;

Vu le décret du 7 août 2020 portant nomination de Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète de Bernay ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCAT-SJIPE-2022-08 du 15 février 2022 portant délégation de signature en matière administrative à Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète de Bernay

Vu l'arrêté n° 1/SPB/09/12/2020 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de Bernay ;

Vu la désignation du délégué par Madame la présidente du tribunal judiciaire du département

Vu la démission de Mme Chantal CARIOU

Vu la proposition de Mme le maire de la Haye Saint Sylvestre ;

Vu la démission de M. Romain BAER

Vu la proposition de M. le maire de Illeville sur Montfort ;

Vu la démission de Mme Marion BRION

Vu la proposition du maire de Caumont ;

Vu les décès de Mme Eliane LEBEL et de M. André TOUZE

Vu les propositions de Mme le maire de Appeville dit Annebault ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Bernay ;

ARRÊTE

Article 1 : les arrêtés n° 1/SPB/04/02/2022 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de Bernay est modifié ;

Article 2 : Pour les communes de la Haye Saint Sylvestre, Illeville sur Montfort, Caumont et Appeville dit Annebault l'annexe de l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2020 est modifié comme ci-après :

Article 3 : la secrétaire générale de la préfecture de l'Eure et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.



Bernay, le 21 février 2022

La sous-préfète,


Corinne BLANCHOT-PROSPER

Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 février 2022
 COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
 ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TI
LA HAYE SAINT SYLVESTRE	Breteuil	Mme Véronique BAROUX suppléant : M. Joël REGUN	Mme Séverine FONTAINE suppléante : Mme Danièle LANGLAIS	M. Gonzague MAILLARD DE TORCY Suppléante : Mme Laura DANET
ILLEVILLE SUR MONTFORT	Pont Audemer	Mme Virginie LE ROSCOUET- PALLIER Suppléante : Mme Hortense WAXIN	M. Jérôme BOISSEL Suppléante : Mme Anna NOWAK	M. Bruno RICHARD Suppléant : M. Lucien CANNEVIÈRE
APPEVILLE DIT ANNEBAULT	Pont Audemer	Mme Nelly LOPEZE Suppléante : Mme Véronique KAISSE	M. Luc BONHOMME suppléante : Mme Léa MOHRING	M. Lucien MARY suppléante : Mme Ingrid BUNEL

Annexe à l'arrêté préfectoral du 21 février 2022
COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
CAUMONT	Bourg-Achard	M. Xavier LEROY Mme Pascale GOGOL M. Jean-Pierre TOUTAIN suppléant : Néant	Mme Mélanie VALLON-GERBIN M. Samuel DUTIER suppléant : Néant	

Préfecture de l'Eure

27-2022-02-25-00008

AP 3-SPB-25-02-2022 nomination commission de
contrôle Manneville la Raoult-Boissey le Chatel

Arrêté n° 3/SPB/25/02/2022 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant modification des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de BERNAY

Le préfet,

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 15 janvier 2020 nommant Monsieur Jérôme FILIPPINI, préfet de l'Eure ;

Vu le décret du 7 août 2020 portant nomination de Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète de Bernay ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCAT-SJIPE-2022-08 du 15 février 2022 portant délégation de signature en matière administrative à Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète de Bernay

Vu l'arrêté n° 1/SPB/09/12/2020 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de Bernay ;

Vu la désignation du délégué par Madame la présidente du tribunal judiciaire du département

Vu la démission de M. Denis GUERARD

Vu la proposition de M. le maire Manneville la Raoul ;

Vu la proposition de M. le maire de Boissey le Châtel de désigner des suppléants ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Bernay ;

ARRÊTE

1

Article 1 : Pour les communes de Manneville la Raoul et Boissey le Châtel, l'annexe de l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2020 est modifié comme ci-après :

Article 3 : la secrétaire générale de la sous-préfecture de Bernay et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.



Bernay, le 25 février 2022
La sous-préfète,


Corinne BLANCHOT-PROSPER

Annexe à l'arrêté préfectoral du 25 février 2022
 COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
 ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSEES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TI
MANNEVILLE LA RAOULT	Beuzeville	M. LE FLOCH Sébastien suppléant : Néant	M. COUSTHAM Pascal suppléant : Néant	M. NOEL Vincent Suppléant : Néant
BOISSEY LE CHATEL	Grand- Bourgtheroulde	M. GUERIN Guillaume Suppléant : Néant	Mme D'ESQUERMES Nadine Suppléante : Mme NUPER Mauricette	Mme PERRON-BUCLAIR Isabelle Suppléante : Mme BRACHAIS Elodie

Préfecture de l'Eure

27-2022-03-07-00004

AP 4-SPB-07-03-2022 nomination commission de
contrôle Plasnes



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Bernay
Pôle des relations avec les collectivités locales
et les élus

Arrêté n° 4/SPB/07/03/2022 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant nomination des membres de la commission de contrôle chargés de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de BERNAY

Le préfet,

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 15 janvier 2020 nommant Monsieur Jérôme FILIPPINI, préfet de l'Eure ;

Vu le décret du 7 août 2020 portant nomination de Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète de Bernay ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCAT-SJIPE-2022-08 du 15 février 2022 portant délégation de signature en matière administrative à Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, sous-préfète de Bernay

Vu l'arrêté n° 1/SPB/09/12/2020 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de Bernay ;

Vu l'arrêté N° 1/SPB/17/02/2022 pôle des relations avec les collectivités locales et les élus portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondissement de Bernay ;

Vu la désignation du délégué par Madame la présidente du tribunal judiciaire du département

Vu la proposition de M. le maire de Plasnes, suite aux élections municipales partielles complémentaires

Sur proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Bernay ;

ARRÊTE

Article 1 : Pour la commune de Plasnes, l'annexe de l'arrêté préfectoral du 17 février 2022 est modifié comme ci-après :

Article 2 : la secrétaire générale de la sous-préfecture de Bernay et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.



Bernay, le 7 mars 2022
La sous-préfète,

Corinne BLANCHOT-PROSPER

Annexe à l'arrêté préfectoral du 7 mars 2022
 COMMUNE DE MOINS DE 1 000 HABITANTS
 ET COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L.19 VII

Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du TI
PLASNES	Bernay	M. David FOURREAU suppléant : M. Willy PHILIPPE	Mme Yvette JAKUBOWSKI suppléant : M. Alain DESCAMPS	Mme Sabrina FOURREAU Suppléant : M. Jean DESHAYES